

Rapport du Président

Commission Permanente du vendredi 9 octobre 2009

Service instructeur

Délégation à l'Action Territorialisée

Services consultés

Service des Actions Sportives Service Entretien - Exploitation et Sécurité (Unité Itinéraires Cyclables) Service Protection Maternelle et Infantile N° CP-2009-13-5-2

PARTENARIAT POUR L'INVESTISSEMENT 2009 ENTRE LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN ET LA VILLE DE SAINT-LOUIS 1ÈRE PROGRAMMATION DES AIDES

Résumé: Première programmation de trois opérations structurantes à inscrire dans le partenariat pour l'investissement 2009 entre le Département du HAUT-RHIN et la Ville de SAINT-LOUIS pour un montant global de 500 000 Euros.

Par délibération en date du 15 mai 2009 (rapport n° 2009-7-5-2), le Conseil Général a décidé de renouveler le partenariat pour l'investissement avec la Ville de SAINT-LOUIS pour la période 2009 et a donné délégation à la Commission Permanente pour assurer le suivi de ce dispositif et programmer les opérations qui en découlent.

La Ville de SAINT-LOUIS a justifié du démarrage de trois opérations structurantes pour le partenariat 2009 qu'elle compte réaliser durant les années 2009-2010.

Ces opérations sont les suivantes :

Création de deux terrains multisports

Le projet concerne la création d'un premier terrain multisports avenue de la Marne à proximité de la gare SNCF et d'un second terrain du même type rue de la Frontière à proximité du stade d'athlétisme. Ces espaces sportifs permettront la pratique du football et du basket ball. Des éducateurs de rue en assureront l'animation et la surveillance.

Début des travaux : août 2009.

Fin prévisionnelle des travaux : septembre 2009 pour le terrain avenue de la Marne et fin octobre 2009 pour celui rue de la Frontière.

Le montant de l'opération est estimé à **252 220,00 € HT** et l'aide financière du Conseil Général sollicitée s'élève à **126 110,00 €** (50 %).

Aménagement de quatre itinéraires cyclables

Le projet porte sur la création de pistes cyclables avec éclairage.

Le programme des travaux intègre la réalisation et l'aménagement de 4 pistes cyclables :

- réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle reliant le giratoire RD105 et l'avenue de la Marne via l'ex-CPAM,
- aménagement d'une piste cyclable unidirectionnelle avenue de Bâle,
- aménagement d'une piste cyclable unidirectionnelle avenue de la Marne,
- création d'une piste cyclable bidirectionnelle rue Jean Mermoz desservant notamment le Lycée Mermoz.

Le total de l'ensemble du dispositif est de 2,6 km.

Début des travaux : juin 2009.

Fin prévisionnelle des travaux : octobre 2009.

Le montant de l'opération est estimé à **630 550,00 € HT** et l'aide financière du Conseil Général sollicitée s'élève à **284 808,00 €** (45,20 %).

Création d'une structure « Mini-crèche » dans le quartier de Bourgfelden

Le projet concerne la réhabilitation et la restructuration d'un immeuble appartenant à la Ville de SAINT LOUIS situé au 7 rue de la Charité dans le quartier de Bourgfelden en vue d'y installer une structure « mini-crèche ».

La structure permettra d'accueillir 9 enfants âgés de 6 mois à 3 ans et trois personnes seront chargées de leur encadrement.

Début des travaux : octobre 2009.

Fin prévisionnelle des travaux : avril 2010.

Le montant de l'opération est estimé à **247 450,00 € HT** et l'aide financière du Conseil Général sollicitée s'élève à **89 082,00 €** (36 %).

Il vous est demandé d'approuver la programmation de ces trois opérations dans le cadre du partenariat pour l'investissement avec la Ville de SAINT-LOUIS pour un montant total de $500\ 000,00\ \epsilon$, ce qui clôture l'enveloppe attribuée à cet effet.

Les crédits sont inscrits sur l'Opération 2009 – F232 – 666 - Chapitre 204 – Fonction 71 – Nature 20414 : Partenariat Ville de SAINT-LOUIS.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

2/2

Délégation à l'Action Territorialisée

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 09 OCTOBRE 2009

Partenariat pour l'investissement avec les grandes villes PROGRAMME 2009

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
PIV03143	SAINT-LOUIS P09-Création de deux terrains multisports	252 220,00	50%	126 110,00
PIV03145	SAINT-LOUIS P09-Création d'une structure "mini-crèche" dans le quartier de Bourgfelden	247 450,00	36%	89 082,00
PIV03144	SAINT-LOUIS P09-Aménagement de quatre itinéraires cyclables	630 550,00	45,17%	284 808,00
			Total	500 000,00